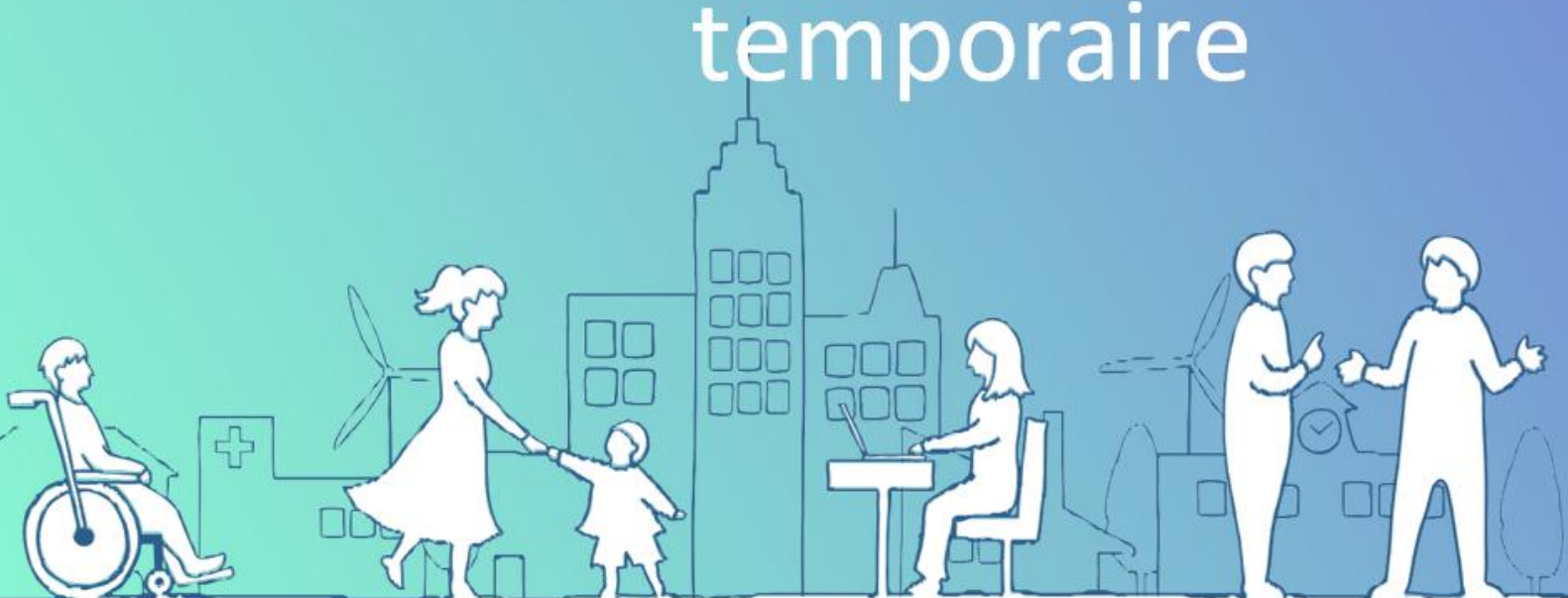




Financé par
l'Union européenne



L'accès aux services pour les bénéficiaires de la protection temporaire



**Note de synthèse du Réseau
européen des migrations**

Novembre 2022

Clause de non-responsabilité

Cette note de synthèse (*Inform*) a été réalisée par le Réseau européen des migrations (REM), qui comprend les [Points de contact nationaux du REM](#) (PCN du REM) dans les pays membres (États membres de l'UE à l'exception du Danemark) et les pays observateurs (NO, GE, MD, UA, ME et AM) du REM, ainsi que la Commission européenne et le prestataire de service du REM (ICF). La note de synthèse ne représente pas nécessairement les opinions et points de vue de la Commission européenne, du prestataire de service du REM ou des PCN du REM, et ses conclusions ne les engagent aucunement. De même, la Commission européenne, le prestataire de services du REM (ICF) et les PCN du REM déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation, quelle qu'elle soit, des informations fournies.

La présente note de synthèse fait partie du programme de travail 2022 du REM.

Note explicative

La présente note de synthèse (*Inform*) a été préparée sur la base des contributions nationales de 24 PCN du REM (AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, SE, SI, SK) d'après un modèle commun élaboré par les PCN du REM afin de pouvoir, dans la mesure du possible, comparer les informations. Les contributions nationales sont en grande partie fondées sur une analyse documentaire de la législation et des documents stratégiques existants, des rapports, de la littérature académique, des ressources Internet et des rapports et informations des autorités nationales plutôt que sur des recherches primaires. L'énumération des pays membres et observateurs du REM dans la note de synthèse (*Inform*) après la présentation des informations indique la disponibilité d'informations pertinentes fournies par ces pays membres et observateurs du REM. Des informations plus détaillées sont disponibles dans les contributions nationales. Il est fortement recommandé de les consulter également.

Il est important de noter que les informations contenues dans la présente note de synthèse (*Inform*) reflètent la situation dans les pays membres et observateurs du REM susmentionnés au 1er septembre 2022 et plus particulièrement les contributions des Points de contact nationaux du REM.

Les PCN d'autres États membres n'ont pas pu, pour diverses raisons, participer à la présente note, mais l'ont fait pour d'autres activités et rapports du REM.

Date de publication : novembre 2022

Citation recommandée :

Réseau européen des migrations (2022). Note de synthèse (*Inform*) du REM sur l'accès aux services pour les bénéficiaires de la protection temporaire. Bruxelles : Réseau européen des migrations.

Pour en savoir plus :

Site internet du REM : <http://ec.europa.eu/emn>

Page LinkedIn du REM : <https://www.linkedin.com/company/european-migration-network>

Compte Twitter du REM : <https://twitter.com/emnmigration>

Page YouTube du REM : <https://www.youtube.com/channel/UCp4RiZkN1NlggtpSIFvVzkg>

Image : © shutterstock (couverture)

Icônes réalisées par Freepik à partir de www.flaticon.com et vecteezy.com

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
2. POINTS CLÉS	4
3. LES PRESTATIONS SOCIALES ET AIDES FINANCIÈRES DESTINÉES AUX PERSONNES INACTIVES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	4
4. L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LES MESURES DE SOUTIEN DESTINÉES AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE	5
L'accès à l'emploi pour les bénéficiaires de la protection temporaire	5
Les mesures facilitant à l'accès à l'emploi	5
La validation des compétences et la reconnaissance des qualifications professionnelles	6
Les informations fournies y compris la traduction	7
Les mesures destinées aux employeurs	7
5. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION	8
L'accès à l'éducation et à la formation pour les enfants bénéficiant de la protection temporaire	8
L'accès à l'éducation au-delà de l'âge de l'instruction obligatoire	9
6. L'ACCÈS AUX SOINS	10
L'accès à l'assistance médicale et aux soins	10
L'accès aux soins de santé mentale	10



1. INTRODUCTION

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), au 15 novembre 2022, plus de 7,8 millions de personnes (majoritairement des femmes et des enfants) avaient quitté l'Ukraine en quête de sécurité pour rejoindre principalement les pays voisins de l'Union européenne (UE) et des pays tiers¹. En raison du grand nombre de personnes fuyant l'Ukraine, il a fallu mettre en place des politiques et des mesures spécifiques en matière d'accès aux services pour les bénéficiaires de la protection temporaire dans les États membres.

La directive sur la protection temporaire (DPT) (2001/55/CE)² a été activée en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022³.

Les données d'Eurostat recensent le nombre d'Ukrainiens ayant bénéficié d'une protection temporaire entre mars et septembre 2022, dans les États membres où les données sont disponibles, illustrant l'ampleur du phénomène⁴.

Conformément à l'article 14 de la DPT, les États membres doivent assurer l'accès à des services tels que l'éducation. La présente note de synthèse analyse la manière dont les États membres ont organisé l'accès aux prestations sociales, à l'éducation, à l'emploi et à la santé. L'analyse se fonde sur les contributions fournies par 24 États membres⁵ et des informations à jour au 1er septembre 2022⁶.



2. POINTS CLÉS

- Les États membres ont déclaré fournir un large éventail de services aux bénéficiaires de la protection temporaire, y compris l'accès aux prestations sociales, à l'éducation, à l'emploi et à la santé, allant au-delà de ce qui était prévu par la DPT.
- La quasi-totalité des États membres qui ont répondu ont indiqué que les bénéficiaires de la protection temporaire avaient accès à des aides financières, soit dans le cadre des dispositifs nationaux de minimas sociaux, soit par le biais d'allocations spécifiquement destinées à ce groupe cible.
- S'agissant de faciliter l'accès à l'emploi, la majorité des États membres qui ont répondu ont choisi de ne pas donner la priorité aux citoyens de l'UE et aux citoyens des États liés par l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) ou aux ressortissants de pays tiers en séjour régulier qui bénéficient d'allocations de chômage par rapport aux bénéficiaires de la protection temporaire (alors que l'article 12 de la DPT les y autorise).
- Les mesures les plus courantes en faveur de l'accès à l'emploi comprennent la validation des compétences et la reconnaissance des qualifications, ainsi que des conseils, une cartographie, et un bilan des compétences. Plus de la moitié des États membres ayant répondu fournissent un accompagnement à l'intégration, notamment par des cours de langue.
- Des ressources éducatives et des places supplémentaires dans les écoles sont prévues par certains États membres pour faire face à l'arrivée massive d'élèves.
- Les États membres accordent différents niveaux de soins médicaux aux bénéficiaires de la protection temporaire, allant d'un accès à l'intégralité du système de santé au même titre que les ressortissants nationaux, à des formes de soins d'urgence de base ou renforcés.
- Dans certains États membres, la couverture médicale varie en fonction du niveau de cotisation au régime national d'assurance maladie. Plusieurs États membres qui ne fournissent pas une couverture médicale complète à tous les bénéficiaires ont déclaré fournir des services de santé spécifiques à certains groupes vulnérables, tels que les enfants ou les victimes de violence, en leur accordant une couverture médicale complète indépendamment de leur condition de vie ou de leur statut.
- Dans l'ensemble des États membres qui ont répondu, des soins de santé mentale sont assurés, à des degrés différents. En outre, beaucoup ont mis en place des mesures spécifiques pour aider les personnes ayant fui le conflit en Ukraine.



3. LES PRESTATIONS SOCIALES ET LES AIDES FINANCIÈRES DESTINÉES AUX PERSONNES INACTIVES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'article 13, alinéa 2, de la DPT exige que les États membres prévoient que les bénéficiaires de la protection temporaire reçoivent le soutien nécessaire en matière d'aide sociale et de subsistance, lorsqu'ils ne disposent pas de ressources suffisantes.

Les prestations sociales et les aides financières peuvent aider les bénéficiaires de la protection temporaire qui ne seraient pas en mesure d'avoir accès au marché du travail, en raison de

problèmes de langue ou de garde d'enfants, par exemple.

La plupart des États membres ont déclaré fournir des aides financières aux bénéficiaires de la protection temporaire, sous différentes formes et à des conditions variables⁷.

Certains États membres ont indiqué que les aides financières faisaient partie des prestations sociales de base⁸ et n'étaient pas accordées exclusivement aux bénéficiaires de la protection temporaire.

1 Données du HCR disponibles à l'adresse suivante <https://data2.unhcr.org/en/situations/ukraine>, dernier accès le 18 novembre 2022.

2 Directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et à des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TX/?uri=celex%3A32001L0055>, dernier accès le 18 octobre 2022.

3 Décision 2022/382 du 4 mars 2022, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=uriserv%3AOJ.L_.2022.071.01.0001.01.ENG&toc=O-J%3AL%3A2022%3A071%3ATOC, dernier accès le 18 octobre 2022.

4 Données Eurostat, disponibles à l'adresse suivante <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/ddn-20221110-2>, dernier accès le 18 novembre 2022.

5 AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, SE, SI, SK.

6 Sur la base des informations fournies par le mécanisme de requête ad hoc (AHQ) du REM (AHQ 2022.17, AHQ 2022.19, AHQ 2022.20).

7 AT, BE, BG, CZ, EE, ES, FI, FR, DE, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, SE, SI, SK.

8 BE, DE (à compter du 1er juin 2022 conformément aux livres II et XII du code social), EE, HR, HU, IE, LT, LV, MT, PL, SI, SK (au cours de la période de 3 mois entre juin et septembre 2022, elles ont été versées par des organisations internationales, voir note de bas de page 10). Sont également inclus dans cette catégorie les États membres ayant mentionné un « dispositif de revenus minimum garantis ».

Certains ressortissants nationaux ou migrants en séjour régulier y ont droit. La Slovaquie, par exemple, offre une aide financière aux bénéficiaires de la protection temporaire hébergés dans un logement privé et ne pouvant accéder au marché du travail. Le montant accordé est basé sur le revenu minimum national, soit 100 % du revenu minimum pour le premier adulte (de la famille), 70 % pour chaque adulte suivant (de la même famille), 30 % pour un enfant mineur (jusqu'à ses 18 ans) et 100 % pour un mineur non accompagné.

D'autres États membres ont indiqué qu'ils accordaient des aides aux bénéficiaires de la protection temporaire dans des conditions similaires à celles appliquées aux demandeurs d'asile⁹. Certains fournissent des aides spécifiques¹⁰, sous forme de subventions ou d'allocations spécifiquement destinées aux bénéficiaires de la protection temporaire. La Pologne prévoit plusieurs possibilités en fonction de la catégorie à laquelle appartient le bénéficiaire. Les ressortissants ukrainiens bénéficiaires de la protection temporaire (et leurs conjoints, ainsi que les membres de la famille immédiate des Ukrainiens détenteurs de la carte polonaise) ont accès à une aide spécifique (une aide en espèces de 300 PLN ou 62 EUR versée en une fois), ainsi qu'à l'aide sociale générale, sous réserve de remplir les conditions de revenu. Les non-Ukrainiens qui ont fui l'Ukraine et ont reçu un certificat de protection temporaire en Pologne bénéficient de l'aide sociale et de soins médicaux dans des conditions similaires à celles des demandeurs de protection

internationale et sont hébergés et nourris dans un centre pour étrangers. Ils peuvent aussi choisir de ne pas être hébergés dans le centre et recevoir alors une indemnité journalière. En pratique, la plupart optent pour la première solution.

Le montant de l'aide financière versée aux bénéficiaires est déterminé de différentes manières par les États membres. Plusieurs d'entre eux versent des sommes forfaitaires uniques¹¹, tandis que d'autres ont indiqué qu'ils déterminaient l'allocation sur la base d'un montant fixe par jour¹², semaine¹³ ou mois¹⁴. En Irlande, la procédure de demande de complément de revenu a été révisée et une procédure accélérée a été instaurée pour traiter les allocations versées de façon hebdomadaire (par exemple, les allocations pour les demandeurs d'emploi, les allocations familiales monoparentales, les allocations d'invalidité et les pensions). Dans tous les États membres qui versent des aides financières, les montants dépendent de la situation familiale et des conditions de vie du bénéficiaire¹⁵. Par exemple, un bénéficiaire recevra une aide plus élevée s'il est accompagné d'un enfant¹⁶, ou s'il ne bénéficie pas d'un hébergement proposé par l'État et paie lui-même les frais liés à son logement¹⁷. En Irlande, les bénéficiaires de la protection temporaire peuvent prétendre à une allocation logement (connue sous le nom de complément de loyer), sous réserve de répondre aux critères d'attribution et aux conditions de ressources.



4. L'ACCÈS À L'EMPLOI ET LES MESURES DE SOUTIEN DESTINÉES AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA PROTECTION TEMPORAIRE

L'accès à l'emploi pour les bénéficiaires de la protection temporaire

L'article 12 de la DPT exige que les États membres autorisent, pour une période ne dépassant pas la durée de la protection temporaire, les personnes qui en bénéficient à exercer une activité salariée ou non salariée, sous réserve des règles applicables à la profession choisie, ainsi qu'à participer à des activités telles que des actions éducatives pour adultes, des cours de formation professionnelle et des stages en entreprise. Bien que l'article 12 autorise les États membres à donner la priorité aux citoyens de l'UE, aux citoyens des États liés par l'accord sur l'EEE et aux ressortissants de pays tiers en séjour régulier qui bénéficient d'allocations de chômage, la plupart des États membres n'appliquent pas ce principe de priorité¹⁸. Les seules exceptions sont la Grèce¹⁹ et Malte. Bien que la législation maltaise donne la priorité aux ressortissants nationaux, aux citoyens de l'UE et de

l'EEE, dans la pratique, les bénéficiaires de la protection temporaire ne sont pas soumis à l'opposabilité du marché du travail, ce qui signifie qu'ils peuvent travailler en tant que salarié ou indépendant, dès l'obtention de leur permis de travail.

Les mesures facilitant l'accès à l'emploi

Les États membres ont prévu une série de mesures pour aider les bénéficiaires de la protection temporaire à accéder au marché du travail. Comme indiqué dans le tableau 1, la majorité des États membres ayant répondu fournissent un accompagnement et des cours de langue aux adultes bénéficiaires de la protection temporaire. La moitié des États membres ayant répondu prévoient que les apprenants qui souhaitent entrer sur le marché du travail bénéficient d'une formation professionnelle²⁰ ou d'une formation dispensée par les services publics de l'emploi (SPE) ou des organismes similaires²¹. Plusieurs États membres proposent une formation professionnelle spécifique aux bénéficiaires de la protection

9 AT, DE (jusqu'au 31 mai 2022 ; voir note de bas de page 8), ES, FI, FR, LU (même montant que les demandeurs de protection internationale), NL, SE.

10 BG, CZ, IT, PL (une aide en espèces de 300 PLN/62 EUR versée en une fois), SI, SK (de juin à septembre 2022, le versement d'une prestation temporaire en cas de besoin matériel (3 mois). En République slovaque, le montant de la prestation est transféré par le ministère du travail, des affaires sociales et de la famille (Service du travail, des affaires sociales et de la famille) aux organisations internationales comme le HCR, l'UNICEF et l'IFRC et versé aux bénéficiaires de la protection temporaire qui ont été enregistrés par l'Agence du travail.

11 BG, HR, LV, PL (concerne l'aide financière prévue par la loi du 12 mars 2022 sur l'assistance aux citoyens ukrainiens dans le cadre du conflit armé sur le territoire de l'Ukraine).

12 FR, PL (aide destinée aux bénéficiaires de la protection temporaire ne résidant pas dans des centres pour étrangers), SE.

13 IE, MT, NL.

14 BE, CZ (l'aide financière est accordée pendant six mois maximum), DE (selon leur nature, les aides financières sont accordées pendant 6 à 12 mois), EE (si la personne a séjourné en EE pendant tout le mois), ES, FI, HU, IT (trois mois au maximum), LT, LU, SK.

15 Par exemple, en République tchèque, chaque bénéficiaire de la protection temporaire reçoit le même montant d'aide financière, y compris les mineurs. À partir du deuxième mois de versement de l'aide, les revenus des personnes concernées sont contrôlés. Au LU, l'aide financière est accordée en fonction de la composition du foyer.

16 BE (si le mineur ou le membre de la famille est à la charge de la personne qui demande l'aide sociale), DE (les parents isolés reçoivent des aides supplémentaires), EE, ES, FI, FR, IE, IT, LU, LV, MT, SE, SK.

17 AT, DE, EE, IE, PL.

18 AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, NL (uniquement pour les travailleurs salariés ; ne s'applique pas aux travailleurs indépendants), PL, SI, SE, SK.

19 En Grèce (conformément à l'article 12 du décret présidentiel 80/2006 sur la protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées), le permis de séjour délivré aux bénéficiaires de la protection temporaire est également un permis de travail qui les autorise à occuper un emploi. Ces droits sont exercés si les postes disponibles ne sont pas occupés par des citoyens de l'UE/de l'EEE et également par des ressortissants de pays tiers en situation régulière et bénéficiant d'allocations de chômage.

20 EE, ES, IE, LU, LV, NL.

21 BE, DE, EE, ES, FI, FR, IE, LT, LV, PL, SE, SK.

temporaire²². En Espagne, un budget est alloué à la formation professionnelle et la reconversion professionnelle, y compris l'apprentissage des langues, l'initiation à l'informatique, les compétences et les aptitudes techniques.

Plusieurs États membres prévoient des **services de garde d'enfants** comme mesure de soutien pour l'accès à l'emploi, généralement dans les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux ressortissants nationaux²³. En Finlande, les enfants qui bénéficient d'une protection temporaire ont le droit d'être scolarisés dans un

établissement scolaire et d'accueil de la petite enfance (école maternelle/jardin d'enfant) si leur parent/tuteur travaille ou étudie à temps plein. En Allemagne, la garde d'enfants dès 12 mois est un droit et est considérée comme un facteur d'intégration et d'accès à l'emploi pour les parents. Aux Pays-Bas, un amendement législatif est en cours pour que les familles dont l'un des parents vit en dehors de l'UE puissent avoir accès aux aides à la garde d'enfants en raison des circonstances que connaissent de nombreuses familles qui ont fui l'Ukraine.

Tableau 1. Principales mesures en place dans les États membres pour faciliter l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la protection temporaire

Mesures existantes	État membre
Conseil	AT, BE, BG, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, HR, IT, LT, LU, LV, NL, MT, PL, SE, SI, SK
Cours de langues	AT, BE, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, IE, LT, LU, LV, NL ²⁴ , MT, SI, SK
Validation des compétences et reconnaissance des diplômes	AT, BE, BG, CY, DE, EE, ES, FI, FR, HU, IE, IT, LT, LV, SE, SI, SK
Cartographie des compétences	CY, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, IE, IT, LU, NL, SE, SI
Incitations financières pour l'employeur	BG, CZ, DE, EE, LT, LU, LV, MT, SE, SK
Formation en situation de travail ou programmes d'intégration rapide	BG, DE (formation en situation de travail uniquement, EE, FI, HR, LT, LV, MT, SI, SK
Garde d'enfants	CZ, DE, EE ²⁵ , FI, FR, IE, LT, LV, NL, PL, SE, SK

Dans les États membres²⁶ ayant indiqué que les bénéficiaires de la protection temporaire avaient droit aux mêmes services d'aide à l'emploi que les personnes ayant un titre de séjour permanent et les ressortissants nationaux, aucune mesure supplémentaire n'a été mise en place. En Finlande, les bénéficiaires de la protection temporaire ont accès aux mêmes services que les autres allophones.

Validation des compétences et reconnaissance des qualifications professionnelles

L'évaluation des compétences et la reconnaissance des qualifications professionnelles sont des mesures essentielles pour aider les bénéficiaires à obtenir la validation et l'attestation de leurs compétences, et ainsi leur donner plus de chances d'occuper un emploi.

Tout d'abord, le réseau de centres ENIC-NARIC (European Network of Information Centres-National Academic Recognition Information Centre) est engagé dans la reconnaissance des diplômes ukrainiens²⁷. En Autriche, les centres ENIC-NARIC aident les personnes déplacées ukrainiennes titulaires de diplômes universitaires grâce à une procédure de reconnaissance accélérée²⁸. Plusieurs États membres²⁹ ont élaboré des dispositifs ou des guides sur le système d'enseignement supérieur ukrainien afin de simplifier le processus de reconnaissance des diplômes. En Italie, le Centre d'information sur la mobilité et les équivalences

universitaires (*Centro di Informazione sulla Mobilità e le Equivalenze Accademiche* - CIMEA) a créé une base de données pour les établissements d'enseignement supérieur italiens, avec 300 exemples de diplômes universitaires ukrainiens, accompagnés d'informations contextuelles sur le cursus concerné. En République slovaque, un manuel a été élaboré pour permettre la reconnaissance des diplômes, ainsi qu'une documentation générale sur le système éducatif ukrainien.

Pour certaines professions, y compris les professions réglementées, les conditions d'entrée ont été simplifiées. L'Irlande a mis en place un processus adapté pour soutenir l'enregistrement et l'attestation des diplômes des enseignants ukrainiens. En Pologne, plusieurs mesures temporaires ont été introduites pour faciliter l'accès des bénéficiaires de la protection temporaire aux professions réglementées³⁰ ; par exemple, les frais liés à la reconnaissance d'un diplôme obtenu dans un pays tiers peuvent être pris en charge par l'État. La Lituanie a simplifié et raccourci les procédures de reconnaissance des diplômes pour un certain nombre de professionnels dont les architectes, les ingénieurs, les médecins, les infirmières et les enseignants ukrainiens. En Italie, les médecins, les infirmiers, les travailleurs sociaux et les professionnels de santé ukrainiens peuvent être temporairement dispensés de faire reconnaître leur diplôme professionnel avant de pouvoir commencer à exercer, et peuvent être recrutés et travailler dans des établissements de santé ou d'aide sociale publics ou privés sur présentation d'un Passeport européen des qualifications des réfugiés. En Lettonie, s'ils sont qualifiés, les citoyens ukrainiens peuvent être employés dans un établissement médical ou une pharmacie, à condition qu'ils remplissent les

22 EE, IT, LT (la formation professionnelle peut être financée si le bénéficiaire travaille pendant au moins six mois conformément aux obligations d'obtention du diplôme ou du contrat de travail), LU, LV, NL (certaines municipalités proposent aux personnes déplacées originaires d'Ukraine des cours de langue dans le cadre de la Loi sur l'éducation et la formation professionnelle (WEB) ; les bénéficiaires de la protection internationale et temporaire peuvent accéder à l'enseignement professionnel et à l'université, sans qu'il n'existe de réglementation distincte).

23 CZ, DE, EE (à condition d'être enregistrés auprès des autorités locales, les bénéficiaires de la protection temporaire peuvent mettre leurs enfants en crèche), FI, FR, IE, LT, LV, NL, PL, SE, SK.

24 Aux Pays-Bas, certaines communes proposent des cours de langue aux personnes déplacées originaires d'Ukraine, par exemple dans le cadre de la loi WEB. Ce n'est toutefois pas le cas partout aux Pays-Bas.

25 À condition d'être enregistrés auprès des autorités locales, les bénéficiaires de la protection temporaire peuvent mettre leurs enfants en crèche)

26 BE, BG, CY, DE, EE, HR, IT, PL, SE.

27 AT, DE, EE, FR, IE, PL, SI, SK.

28 Voir <https://www.bmbwf.gv.at/Themen/HS-Uni/Aktuelles/ukraine.html>, dernier accès le 11 octobre 2022.

29 CZ, IT, SK.

30 Emploi de fonctionnaires, d'enseignants universitaires, de chercheurs, d'enseignants assistants, ainsi que le droit restreint et conditionnel d'exercer la profession de médecin, de dentiste ou d'infirmier ou de fournir un soutien psychologique.

critères de langue et de communication nécessaires à l'exercice de leurs fonctions professionnelles (y compris par l'intermédiaire d'un interprète). En République slovaque, un expert originaire d'Ukraine qui n'aurait pas obtenu la reconnaissance complète de ses qualifications professionnelles peut effectuer un stage professionnel temporaire dans le secteur de la santé et exercer sa profession sous la supervision d'une personne qualifiée.

En outre, en Lettonie, un ressortissant ukrainien peut s'inscrire au registre des chauffeurs de taxi sans obligation de maîtriser la langue officielle, ni de prouver que son permis de conduire ne lui a jamais été retiré.

En Lettonie et en République slovaque, les institutions nationales n'ont plus l'obligation de certifier légalement les documents ukrainiens avant de pouvoir les accepter (dispense d'apostille). En Espagne, de nouvelles mesures ont été récemment mises en place pour accélérer la reconnaissance des diplômes non universitaires obtenus par les bénéficiaires de la protection temporaire. Au lieu des documents précédemment requis, les candidats peuvent désormais présenter une déclaration de responsabilité attestant qu'ils remplissent les conditions nécessaires à la reconnaissance des qualifications. En outre, le ministère de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations et Reporters sans frontières ont signé un accord visant à garantir que les étudiants et les professionnels de la communication puissent continuer à travailler comme journalistes en Espagne.

Informations fournies et traduction

Pour améliorer l'accès au marché du travail, les États membres ont mis en place des services supplémentaires. Ainsi, ils fournissent des informations sur le marché du travail local et mettent en relation les offres d'emploi et les bénéficiaires de la protection temporaire. Ils leur proposent aussi des emplois aidés. Dans la plupart des États membres, les SPE sont chargés d'accompagner les employeurs et les demandeurs d'emploi bénéficiaires de la protection temporaire³¹.

Plusieurs États membres ont indiqué avoir créé une base de données répertoriant les offres d'emploi destinées aux demandeurs d'emploi ukrainiens³². En Irlande, les bénéficiaires d'une protection temporaire à la recherche d'un emploi disposent d'un service en ligne leur permettant de renseigner directement leurs compétences et leur expérience pour trouver des offres d'emploi correspondant à leur profil³³. D'autres États membres incluent les bénéficiaires de la protection temporaire dans un fichier commun à tous les demandeurs d'emploi du pays³⁴. En Bulgarie, un service d'assistance téléphonique propose aux Ukrainiens des consultations gratuites sur l'accès à l'emploi et les aides sociales disponibles pour les enfants et les familles, en bulgare, en russe et en anglais. En République slovaque, les services de l'emploi, en coopération avec les municipalités, ont été chargés de prendre contact de manière proactive avec les citoyens ukrainiens pour leur fournir des informations, définir leurs besoins et les mettre en relation avec les employeurs du pays.

Plusieurs États membres ont déclaré avoir traduit les documents

d'information sur l'emploi en ukrainien (et parfois en russe)³⁵. Pour accompagner les demandeurs d'emploi, l'Espagne a fait traduire les documents et les informations sur les procédures de reconnaissance des diplômes. Des interprètes ont été déployés dans les agences de l'emploi en République tchèque et en Irlande afin de faciliter la communication. En Irlande, le ministère de la protection sociale (dont dépend le SPE) a lui-même recruté du personnel parlant ukrainien. Des ressources financières supplémentaires ont été allouées par certains États membres aux mesures liées à l'emploi³⁶. En Espagne, une aide financière est accordée pour concilier formation/vie professionnelle et vie familiale. Plusieurs États membres³⁷ ont mis en place des dispositifs de prise en charge des frais de déplacement afin de favoriser la mobilité.

Les mesures destinées aux employeurs

Dans plusieurs États membres³⁸, des mesures spécifiques s'adressent aux employeurs souhaitant embaucher des bénéficiaires de la protection temporaire qui ont fui l'Ukraine.

Dans la plupart des États membres, il s'agit d'informations diffusées sur des sites web ou des portails spécifiques. En France, un portail dédié aux entreprises souhaitant embaucher des personnes déplacées a été créé. Les entreprises peuvent indiquer leurs intentions d'embauche et les types de postes disponibles. En Irlande, les employeurs qui souhaitent proposer des emplois à des Ukrainiens, quel que soit le secteur d'activité, sont invités à publier leurs offres d'emploi sur un site internet spécifique³⁹. Le SPE fait ensuite correspondre les offres disponibles avec les compétences des personnes en recherche d'emploi. À Chypre, un employeur qui cherche à embaucher des bénéficiaires de la protection temporaire peut informer les services de l'emploi de l'existence de postes vacants dans son entreprise via un canal dédié. En Espagne, le ministère de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations a créé des postes de conseillers en matière d'emploi, pourvus par la Fondation de la Confédération espagnole des entrepreneurs (CEOE) dans le cadre de son programme « Entreprises pour l'Ukraine ».

La CEOE a également lancé une plateforme d'emploi en espagnol et en ukrainien, proposant plus de 2000 postes vacants dans le pays pour tous types de profils.

La Bulgarie et la Lituanie encouragent les employeurs à recruter des bénéficiaires de la protection temporaire grâce à des incitations financières importantes. En Bulgarie, les bénéficiaires de la protection temporaire qui travaillent ont droit à une aide financière supplémentaire pendant trois mois (365 BGN ou 186 EUR par mois) pour le loyer et les dépenses associées (électricité, chauffage, eau, internet). Les employeurs qui embauchent un bénéficiaire de la protection temporaire inscrit comme demandeur d'emploi peuvent également percevoir 710 BGN (355 EUR) par mois, soit l'équivalent du salaire minimum, et ce, pendant la durée de l'emploi subventionné. En Lituanie, les employeurs peuvent bénéficier de subventions pour une durée maximale de deux ans en échange d'un contrat de travail ou d'apprentissage ou d'une formation professionnelle.

31 AT, BE, CY, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, HR, IE, LT, LU, MT, PL, SE, SI, SK.

32 AT, BG, CZ (<https://jobs4ua.cz>), EE, FR, LT (les employeurs sont invités à indiquer lorsqu'une offre d'emploi publiée est ouverte aux Ukrainiens), LV (<https://ukrainetolatvia.teamtailor.com/jobs>), PL (<https://psz.praca.gov.pl/pomocdlaukrainy>) (tous les liens, dernier accès le 11 octobre 2022).

33 Créé sur www.jobsireland.ie, dernier accès le 11 octobre 2022.

34 CY, CZ, DE (les bénéficiaires de la protection temporaire sont inscrits sur les fichiers communs des demandeurs d'emploi gérés par l'Agence fédérale pour l'emploi ou les agences municipales pour l'emploi), EE, FI, IE, LU, PL.

35 AT, BE (Bruxelles, communauté germanophone et Flandres. La région wallonne devrait suivre prochainement), CZ, EE, IE, LT, LV, NL, PL, SK.

36 DE, ES, HR, LT, MT, PL, SI, SK.

37 EE, ES, SI, SK.

38 BG, CY, ES, FR, IE, LT, LU, LV.

39 Pour plus d'informations, voir : www.jobsireland.ie, dernier accès le 18 octobre 2022.



5. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'accès à l'éducation et à la formation pour les enfants bénéficiant de la protection

L'article 14, alinéa 1 de la DPT exige que les États membres accordent aux bénéficiaires de la protection temporaire âgés de moins de dix-huit ans l'accès au système éducatif dans les mêmes conditions que les ressortissants de l'État membre d'accueil.

Tous les États membres ont indiqué que les bénéficiaires d'une protection temporaire situés dans la tranche d'âge de l'instruction obligatoire peuvent être scolarisés⁴⁰. Dans certains États membres, l'école maternelle est également accessible à ces enfants⁴¹. Toutefois, la scolarisation à l'école ou en maternelle peut être conditionnée par la capacité d'accueil des établissements⁴². C'est pourquoi plusieurs États membres⁴³ ont indiqué allouer des fonds aux écoles pour qu'elles ouvrent des classes supplémentaires et/ou procéder à des évaluations de la capacité actuelle⁴⁴.

Dans de nombreux États membres⁴⁵, des cours de langues supplémentaires sont proposés aux enfants venant d'Ukraine afin de faciliter leur intégration. Il existe aussi parfois, des tuteurs, des conseillers et des assistants linguistiques afin que les enfants concernés s'intègrent mieux pendant l'année scolaire⁴⁶. En Irlande, des équipes régionales chargées de la scolarisation et des langues ont été créées pour aider les familles ukrainiennes à trouver des places dans les écoles, aider les écoles à répondre aux besoins de ces enfants et coordonner les services éducatifs dont bénéficient les enfants et les familles.

Dans cinq États membres, des assistants linguistiques et/ou des enseignants ukrainiens ont été recrutés pour contribuer à l'intégration des enfants⁴⁷. Aux Pays-Bas, les établissements scolaires ont la possibilité d'engager des assistants ou des enseignants de langue pour l'ensemble des réfugiés et pas uniquement les bénéficiaires de la protection temporaire. De même, en Pologne, un enfant étranger rencontrant des difficultés linguistiques peut être soutenu par un assistant éducatif recruté spécialement car parlant la langue de l'enfant. En outre, pour les années scolaires 2021/2022 et 2022/2023, une personne n'ayant pas la citoyenneté polonaise peut être embauchée en tant qu'assistant éducatif, sans avoir à fournir un document officiel attestant de sa connaissance de la langue polonaise. En Estonie et en Lettonie, chaque enfant se voit remettre un plan d'éducation individualisé. Si plusieurs enfants ukrainiens sont inscrits dans une même école en Estonie, il est conseillé aux écoles d'élaborer un plan commun pour tous. L'Espagne a prévu 200 postes vacants d'assistants de langue ukrainienne en 2022⁴⁸.

Certains États membres ont indiqué que les règles concernant la scolarisation sont les mêmes qu'il s'agisse d'un enfant bénéficiant

de la protection temporaire, d'un ressortissant du pays en question⁴⁹ ou d'un résident⁵⁰. Dans certains cas⁵¹, la scolarisation s'effectue conformément aux politiques relatives aux enfants issus de l'immigration ou aux demandeurs d'asile mineurs. Le Luxembourg et les Pays-Bas facilitent l'inscription des enfants ukrainiens dans des écoles internationales ou pour étrangers. Au Luxembourg, les écoles internationales offrent plus de flexibilité en termes d'apprentissage des langues. Les Pays-Bas s'appuient sur un système d'enseignement spécialisé pour les nouveaux arrivants (*nieuwkomersonderwijs*) qui sert de passerelle vers le système scolaire ordinaire.

Certains États membres⁵² ont déclaré que les élèves originaires d'Ukraine avaient la possibilité de suivre des cours à distance relevant du système scolaire ukrainien. À Chypre, ces élèves disposent de salles de classe dédiées et sont encadrés par un adulte. Ils suivent des cours d'orientation l'après-midi. L'Estonie propose un cursus à distance individualisé pour les élèves souhaitant poursuivre le programme de l'éducation nationale ukrainienne. Des activités extrascolaires pour les enfants ukrainiens bénéficiant de la protection temporaire sont prévues en Lituanie et au Luxembourg.

La plupart des États membres n'ont pas mis en place d'autres mesures à plus long terme. Plusieurs ont indiqué qu'à long terme, leur volonté était d'intégrer les enfants bénéficiaires de la protection temporaire au système scolaire local⁵³. Seule la République tchèque a déclaré avoir élaboré un plan à long terme qui dépend du nombre d'enfants bénéficiant d'une protection temporaire qui resteront dans le pays : si ce nombre est inférieur à 150 000, le système éducatif devrait être en mesure de gérer la situation, en dépit de quelques difficultés. En revanche, s'il est supérieur à 250 000, il y aura un retrait systématique⁵⁴ du système éducatif classique et d'autres solutions devront être proposées, comme la création d'écoles dans les structures d'accueil. Une autre possibilité pourrait consister à négocier avec le ministère ukrainien de l'éducation l'ouverture d'un réseau d'écoles étrangères en République tchèque, qui dispenserait un enseignement conforme au programme éducatif ukrainien, avec le soutien financier de la République tchèque et de l'UE.

Plus de la moitié des États membres ayant répondu prévoient que les mineurs ayant dépassé l'âge de l'instruction obligatoire, mais n'ayant pas encore atteint l'âge adulte, aient accès à la formation professionnelle et au deuxième cycle de l'enseignement secondaire⁵⁵. Certains États membres⁵⁶ ont précisé qu'il n'y avait pas de différence de traitement en la matière avec les citoyens et résidents de leur pays. À Chypre, les étudiants ukrainiens n'ayant pas une connaissance suffisante du grec doivent d'abord être scolarisés dans une classe de

40 AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, SE, SI, SK.

41 BG, CY, CZ, DE (peut varier selon les Länder), EE, ES, FI, FR, HU, IE, LV, PL, SE, SK. Au LU, l'instruction est obligatoire dès l'âge de quatre ans.

42 HU, NL.

43 DE (peut varier selon les Länder), EE, LU, NL, SK (crèche).

44 CZ, DE (peut varier selon les Länder), EE, IE, SK.

45 BE, BG, CY, CZ, DE (peut varier selon les Länder), EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, NL, PL, SE, SK.

46 BE, BG (le fournisseur peut solliciter une aide à l'intégration d'enfants ayant des besoins spécifiques), CZ, DE (peut varier selon les Länder), IT, LU, LV, PL, SI, SK.

47 CZ, EE, ES, LT, LV.

48 *Extracto de la Resolución de 7 de abril de 2022, de la Secretaría de Estado de Educación, por la que se convocan plazas para auxiliares de lengua ucraniana en centros educativos españoles para el año 2022*, BOE-B-2022-11047, https://www.boe.es/diario_boe/txt.php?id=BOE-B-2022-11047 (dernier accès le 17 octobre 2022). 161 postes vacants ont été pourvus à la fin de la dernière année scolaire et 157 au début de la nouvelle année scolaire.

49 DE (peut varier selon les Länder), FI, FR, HR, IE, IT, PL, SK.

50 CZ, DE (peut varier selon les Länder), FR, IE, LU, NL, SE, SK.

51 CY, DE (peut varier selon les Länder), LV, NL.

52 CY, DE (peut varier selon les Länder ; seulement si l'élève va aussi à l'école), EE, LT, NL, PL.

53 DE, EE, FI, IT, LU, NL, SK.

54 Il s'agit d'une possibilité théorique pour les cas où la capacité d'accueil dans les écoles serait insuffisante et où il serait nécessaire d'organiser des cours spécifiques pour ce groupe.

55 CY, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, HU, IE, IT, LU, LV, NL, PL, SE, SI, SK.

56 CY, DE (peut varier selon les Länder), FI, FR, HU, IE, LU, PL, SI.

transition. L'Irlande n'établit aucune distinction entre les personnes âgées de moins de 16 ans soumises à l'obligation scolaire et celles âgées de 16 à 18 ans en ce qui concerne l'accès à l'école, tant au niveau primaire que secondaire.

En République tchèque, des mesures ont été prises pour simplifier les procédures d'admission au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, notamment en supprimant la nécessité de réussir un examen de langue tchèque (remplacé par un entretien) et en offrant la possibilité de passer le test d'admission en anglais ou en ukrainien. En Italie et en République slovaque, une évaluation individuelle est effectuée pour déterminer l'école d'affectation et le niveau scolaire des élèves. En Estonie, des cursus personnalisés sont élaborés pour les élèves ukrainiens et ils peuvent suivre des cours ne nécessitant pas une connaissance approfondie de l'estonien (par exemple, les cours de langues étrangères ou d'éducation physique et sportive). En Espagne, des efforts sont menés pour fournir à ces jeunes les moyens et l'espace nécessaires pour suivre les cours dispensés à distance par le système éducatif ukrainien.

L'accès à l'éducation au-delà de l'âge de l'instruction obligatoire

Alors que l'article 14, alinéa 1, de la DPT exige que les États membres accordent aux bénéficiaires de la protection temporaire âgés de moins de dix-huit ans l'accès au système éducatif dans les mêmes conditions que les ressortissants de l'État membre d'accueil, l'alinéa 2 de ce même article de la DPT stipule que les États membres peuvent autoriser l'accès des adultes bénéficiant de la protection temporaire au système éducatif général.

Certaines mesures ont été mises en place pour faciliter l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire⁵⁷ pour les personnes ne disposant pas des documents requis à leur arrivée. Dans certains États membres⁵⁸, les élèves peuvent accéder directement au deuxième cycle de l'enseignement secondaire général et professionnel. Dans d'autres⁵⁹, cela dépend d'abord des résultats d'une évaluation et de la décision de l'établissement d'accepter ou non l'élève. En Pologne, les bénéficiaires ont accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans les mêmes conditions que celles applicables aux citoyens polonais. En l'absence de documents attestant du nombre d'années de scolarisation, une déclaration écrite peut être intégrée au dossier de candidature. En Bulgarie, les élèves ukrainiens qui n'auraient pas de document à présenter peuvent entrer au collège et prouver leurs acquis à la fin de l'année scolaire en cours (un élève qui n'obtiendrait pas les notes minimum requises dans toutes les matières à la fin de l'année scolaire peut repasser jusqu'à trois matières l'année suivante). En Croatie, les élèves sans document justifiant de leur scolarité antérieure sont affectés à une classe du secondaire correspondant à leur niveau sur la base d'une déclaration écrite signée par leurs parents.

En République tchèque, une déclaration sous serment peut remplacer un document manquant. Toutefois, s'il est légalement possible pour les élèves de rejoindre les dernières années de l'enseignement secondaire en cours, cela est considéré comme très peu probable en raison des différences de durée de cycles entre les systèmes éducatifs tchèque et ukrainien. En Italie, des lignes directrices ont été élaborées au niveau national pour les évaluations en cas d'absence de documents officiels du pays d'origine. Si la personne démontre qu'elle ne peut pas obtenir le document officiel justifiant de son niveau, l'autorité compétente doit définir une procédure d'évaluation attestant du niveau.

Le Luxembourg propose des classes passerelles aux étudiants de plus de 18 ans qui ont entamé un cursus de l'enseignement secondaire dans un domaine spécifique⁶⁰ en Ukraine, afin qu'ils puissent recevoir l'accréditation européenne obligatoire pour accéder à l'enseignement supérieur. En Allemagne, les mesures qui s'appliquent dépendent de l'obligation ou non pour l'élève de suivre les cours en présentiel. L'éducation relevant de la compétence des Länder, les mesures peuvent varier. En général, l'ensemble des élèves ont accès aux cours préparatoires ou aux classes passerelles sans évaluation préalable requise. Les élèves peuvent aussi choisir de suivre une formation professionnelle ou d'intégrer le système éducatif ordinaire. Dans ce cas, ils devront passer une évaluation.

La plupart des États membres proposent, sans toutefois le garantir, un accès à l'enseignement supérieur (par exemple, les universités et les écoles supérieures)⁶¹. Les procédures d'admission sont généralement fixées par les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes. Ainsi, les universités peuvent imposer des conditions d'admission supplémentaires, y compris pour les étudiants sans document justificatif⁶². Par ailleurs, certains États membres ont pris des mesures visant à aider les étudiants ukrainiens à accéder à l'enseignement supérieur et/ou au 2e cycle de l'enseignement secondaire, telles que la suppression des frais de scolarité ou des frais d'inscription des étudiants internationaux, du moins pendant une durée déterminée⁶³, l'octroi d'un financement⁶⁴, ou la prolongation de la période de validité des documents provisoires⁶⁵. En Irlande, un système de bourses temporaires a été créé pour les bénéficiaires de la protection temporaire afin qu'ils puissent suivre un cursus appelé « *post leaving certificate* » pendant l'année universitaire 2022/2023. Un dispositif temporaire de prise en charge des frais de scolarité de l'enseignement supérieur a également été mis en place pour les personnes déplacées (Ukraine) pour l'année universitaire 2022/2023. D'autres États membres ont déclaré avoir mis en place des procédures permettant la reconnaissance des diplômes pour faciliter l'admission dans l'enseignement supérieur. En Autriche, par exemple, le rectorat a le droit de renoncer à l'obligation de présentation de certains documents s'il est impossible ou excessivement difficile de les fournir dans un délai raisonnable et que les pièces justificatives présentées constituent une base suffisante pour statuer.

57 Le 2e cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) correspond à la dernière partie de l'enseignement secondaire. Pour plus d'informations, voir [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=International_Standard_Classification_of_Education_\(ISCED\)](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=International_Standard_Classification_of_Education_(ISCED)), dernier accès le 02/11/2022.

58 BG, CY, CZ, ES, IE, LT, LV, SE.

59 CZ, DE (peut varier selon les Länder), EE, FR, LV, LU, NL (l'évaluation pour l'entrée dans les établissements d'enseignement professionnel et d'enseignement supérieur est effectuée par la Fondation pour la coopération en matière d'enseignement professionnel, de formation et de marché du travail), PL, SI, SK.

60 Désigne les lycées classiques (entrée directe à l'université) ou les études secondaires générales (entrée sur le marché du travail ou à l'université).

61 AT, BE, BG, CY, CZ, DE, EE, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, SE, SI, SK.

62 CY, CZ, EE, FI, HR, LT, SK.

63 AT, CZ, EE, IE, MT.

64 CY, EE, ES, IE, IT, LT.

65 ES, LV.



L'ACCÈS AUX SOINS

L'accès à l'assistance médicale et aux soins

L'article 13, alinéa 2, de la DPT exige que les États membres prévoient que les personnes bénéficiant de la protection temporaire puissent recevoir des soins médicaux, dont au moins les soins d'urgence et le traitement médical essentiel. L'article 13, alinéa 4, stipule que l'aide médicale ou autre nécessaire doit être prévue pour les bénéficiaires de la protection temporaire ayant des besoins particuliers, tels que les mineurs non accompagnés ou les personnes qui ont subi des tortures, des viols ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle.

Plusieurs États membres ont indiqué que les bénéficiaires de la protection temporaire pouvaient bénéficier d'une couverture médicale complète fournie par le système de santé public, au même titre que les citoyens de l'État en question⁶⁶.

D'autres États membres ont indiqué que les bénéficiaires de la protection temporaire auraient accès aux soins au même titre que les demandeurs d'asile⁶⁷. Dans un premier temps, l'Allemagne s'est appuyée sur la loi sur les prestations sociales pour les demandeurs d'asile pour fournir des soins aux bénéficiaires de la protection temporaire. Même si ces derniers ne bénéficiaient pas de la même couverture que les citoyens allemands, ils ont eu accès à de nombreux soins médicaux, dont le traitement des troubles psychologiques, le transport et les médicaments. En outre, les personnes appartenant à un groupe vulnérable, comme les mineurs non accompagnés, les victimes de torture, de viol ou d'autres formes graves de violence psychologique, physique ou sexuelle, ont pu recevoir des soins sortant du champ d'application de la loi. Depuis le 1er juin 2022, les bénéficiaires de la protection temporaire ont accès à une couverture médicale complète fournie par le système de santé public, au même titre que les citoyens allemands. En Suède, les services de santé auxquels ils ont accès comprennent les soins médicaux d'urgence, y compris les soins dentaires et les soins ne pouvant être reportés. Les mineurs, quant à eux, bénéficient comme les mineurs suédois d'un accès complet aux soins de santé. De même, en Bulgarie, les bénéficiaires de la protection temporaire peuvent prétendre aux soins médicaux d'urgence, mais, s'ils appartiennent à un groupe vulnérable tel que défini par la loi sur l'asile et les réfugiés, ils reçoivent alors les mêmes soins que les citoyens bulgares⁶⁸. Chypre leur fournit la même couverture qu'aux ressortissants de pays tiers en séjour régulier. Ainsi, outre les soins urgents, ils ont accès gratuitement aux hôpitaux et à de nombreux services médicaux. En Hongrie, les bénéficiaires de la protection temporaire ont accès à certains services de santé, mais les soins spécialisés ou hospitaliers ne sont acceptés qu'en cas d'urgence ou si la santé de la personne requiert un traitement particulier⁶⁹.

La Pologne distingue deux régimes de protection temporaire. La première catégorie comprend les citoyens ukrainiens et leurs conjoints, ainsi que d'autres membres de la famille immédiate détenteurs de la « carte polonaise » ; dans ce cas, ils se voient

accorder le plein accès aux soins de santé dans les mêmes conditions que les citoyens polonais⁷⁰. La deuxième catégorie comprend les bénéficiaires de la protection internationale ou d'une autre forme de protection nationale en Ukraine, ainsi que les membres de leur famille et les résidents permanents en Ukraine, qui ne peuvent pas retourner dans leur pays d'origine dans des conditions sûres et pérennes⁷¹. Dans ce cas, les soins, comprenant les soins médicaux de base, les traitements médicaux particuliers, les soins dentaires, les médicaments et le matériel médical, sont fournis par des établissements privés. Toutefois, sont exclus les soins médicaux pour les bénéficiaires qui ont accès aux services de santé publics par leur travail ou activité professionnelle. La Slovaquie distingue les bénéficiaires de la protection temporaire non salariés et les bénéficiaires de la protection temporaire salariés et dont le salaire est supérieur ou égal au minimum légal. Les premiers bénéficient des soins d'urgence et des soins nécessaires, tandis que les seconds doivent être couverts par l'assurance maladie publique, qui leur donne un accès complet aux soins de santé.

Comme la Slovaquie, l'Estonie précise que l'accès à l'intégralité des services de santé n'est pas automatique, les bénéficiaires devant faire une demande auprès de l'assurance maladie après avoir reçu leur titre de séjour. En attendant de pouvoir bénéficier d'une assurance maladie complète (en tant que salarié, indépendant ou inscrit au chômage), ils peuvent passer un bilan de santé général ou recevoir des soins d'urgence, y compris des soins dentaires et être vaccinés. La Lituanie présente un système similaire, où l'accès à l'intégralité des soins de santé, au même titre que les Lituanais, n'est accordé qu'aux bénéficiaires de la protection temporaire qui disposent d'une assurance payée par eux-mêmes ou par une autre entité, comme leur employeur. Ceux qui ne peuvent bénéficier d'une telle assurance sont couverts par un dispositif de soins d'urgence renforcé⁷². Les deux États membres facilitent l'accès à des soins de santé complets à certains groupes : en Estonie, ils⁷³ sont automatiquement couverts, tandis qu'en Lituanie, l'accès complet aux soins de santé est accordé aux mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers.

La République tchèque a mis en place un réseau de « points UA » (points Ukrainiens) dans les hôpitaux universitaires où les réfugiés ukrainiens enfants et adultes peuvent avoir accès à des soins de base. Ces centres de santé permettent d'apporter aux personnes originaires d'Ukraine des soins sans surcharger les professionnels de santé.

L'accès aux soins de santé mentale

Reconnaissant l'incidence élevée de traumatismes psychologiques parmi les personnes fuyant la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, tous les États membres ont indiqué que les bénéficiaires de la protection temporaire pouvaient recevoir des soins spécifiques. Dans plusieurs États, des lignes d'écoute téléphoniques sont disponibles pour fournir un soutien psychologique ou une thérapie 24 heures sur 24 et

66 AT, BE, BG, CZ, DE (depuis le 1er juin 2022), EL, ES, FI, FR, HR, IE, IT, LU, LV.

67 BG, DE, NL, SE.

68 Selon la loi sur l'asile et les réfugiés (amendée, SG n° 80/2015), les personnes mineures, les mineurs non accompagnés, les personnes âgées, les femmes enceintes, les parents isolés avec mineurs, les victimes de la traite des êtres humains, les personnes ayant de graves problèmes de santé, les personnes souffrant de troubles mentaux et les personnes victimes de torture, de viol ou d'autres formes graves de violence mentale, physique ou sexuelle sont considérées comme personnes vulnérables.

69 Par exemple, un mineur non accompagné, une personne d'âge avancé, une personne handicapée, une femme enceinte.

70 Pour une période de 18 mois, à l'exception des cures thermales.

71 À ce titre, ils obtiennent un certificat de protection temporaire délivré par la direction de l'Office des étrangers.

72 Soins d'urgence renforcés pour inclure les services essentiels de niveau I, II et III.

73 En Estonie : enfants, femmes enceintes, conjoints à charge, personnes ayant une incapacité de travail partielle ou totale, personnes retraitées, membres d'associations religieuses, élèves et étudiants.

7 jours sur 7⁷⁴. La Pologne a mis en place un service de chat. Au Luxembourg, quand ils arrivent dans les structures d'accueil, les Ukrainiens bénéficient immédiatement d'un soutien psychologique et d'une première évaluation de santé. Plus précisément, une équipe ethno-psychologique, en collaboration avec des intervenants spécialisés en santé mentale, effectue un dépistage des personnes souffrant de troubles mentaux. En Espagne, la prise en charge psychologique fait partie du soutien offert aux personnes autorisées à rester dans le système d'accueil dans le cadre de la protection internationale et temporaire. Elle comprend un entretien initial permettant une évaluation psychologique, un diagnostic et des séances de thérapie, ainsi que des séances de soutien psychologique en groupe. Dans ce dispositif d'accueil, des places sont disponibles pour les personnes présentant des vulnérabilités, notamment des problèmes de santé mentale. Neuf États membres proposent des services de soutien psychologique dans différentes langues (généralement le russe, l'ukrainien et la langue officielle du pays)⁷⁵.

Plusieurs États membres ont précisé que des initiatives privées et des organisations non gouvernementales (ONG) assuraient également les soins de santé mentale⁷⁶. La République tchèque dispose de centres où les réfugiés ukrainiens sont accueillis et accompagnés des psychologues et des thérapeutes ukrainiens. De même, la Lettonie autorise temporairement les psychologues ukrainiens à fournir un soutien psychologique aux personnes originaires d'Ukraine, en dehors du cadre prévu par la réglementation nationale en vigueur relative à la pratique de la profession. En outre, les psychologues ukrainiens exerçant dans l'un des États membres de l'UE, de l'EEE ou en Suisse sont autorisés à fournir des services professionnels temporaires sur autorisation du Conseil de certification des psychologues.

74 BE, BG, CZ, EE, FR, LT, PL, SK.

75 BE, CZ, DE (certaines municipalités), EE, LV, LT, PL, SK.

76 BE, CZ, DE, LT, SK.

Traduction

La traduction en français a été réalisée par le Point de contact français du REM.

Rester en contact avec le REM

Site internet du REM : <http://ec.europa.eu/emn>

Page LinkedIn du REM : <https://www.linkedin.com/company/european-migration-network>

Compte Twitter du REM : <https://twitter.com/emnmigration>

Points de contact nationaux du REM

Allemagne : <https://www.bamf.de/EN/Themen/EMN/emn-node.html>

Autriche www.emn.at/en/

Belgique www.emnbelgium.be

Bulgarie www.emn-bg.com

Croatie <https://emn.gov.hr/>

Chypre www.moi.gov.cy/moi/crmd/emnncpc.nsf/home/home?opendocument

Danemark www.justitsministeriet.dk/n

Espagne <https://extranjeros.inclusion.gob.es/emnSpain/>

Estonie www.emn.ee

Finlande www.emn.fi/in_english

France <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe-et-International/Le-reseaeuropeen-des-migrations-REM3/Le-reseaeuropeen-des-migrations-REM2>

Grèce <http://emn.immigration.gov.gr/en/>

Hongrie www.emnhungary.hu/en

Irlande www.emn.ie

Italie www.emnitalyncp.it

Lettonie www.emn.lv/en/home/

Lituanie www.emn.lt/en/

Luxembourg <https://emnluxembourg.uni.lu/>

Malte <https://emn.gov.mt/>

Pays-Bas www.emnnetherlands.nl

Pologne <https://www.gov.pl/web/europejska-siec-migracyjna>

Portugal <http://rem.sef.pt>

République slovaque <https://emn.sk/en/>

République tchèque www.emncz.eu

Roumanie <https://www.mai.gov.ro/>

Slovénie <https://emm.si/en/>

Suède <http://www.emnsweden.se/>

Norvège <https://www.udi.no/en/statistics-and-analysis/european-migration-network---norway>

Géorgie https://migration.commission.ge/index.php?article_id=1&clang=1

République de Moldavie <https://bma.gov.md/en>

Ukraine <https://dmsu.gov.ua/en-home.html>

Monténégro <http://www.mup.gov.me/>

Arménie <https://migration.am/?lang=en>